

## Revendications NAO 2019

Alors que le monde de l'Entreprise est pleinement concerné par les problèmes actuels liés au pouvoir d'achat, la CAT DGE propose à la Direction de la filiale de montrer à ses salariés sa reconnaissance à leur égard vis-à-vis de leur engagement et de leur travail au quotidien. Les NAO sont le moyen parfait, par le biais de mesures fortes et concrètes, de le leur prouver.

### GENERAL

- ❖ Augmentation générale des salaires de 10%
- ❖ **Intégration de la prime d'ancienneté dans le calcul de la PFA**
  - ❖ Augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant à 8 €
  - ❖ Gratuité de la Carte Darty+ pour le personnel
- ❖ Déplafonnement du nombre de jours RTT dans le CET pour l'ensemble des salariés
- ❖ Obtention d'un jour de congé exceptionnel en cas d'hospitalisation du conjoint
  - ❖ Prise en charge de la vaccination contre la grippe
  - ❖ Augmentation à 4 jours pour la garde d'enfant malade
- ❖ Augmentation du nombre de berceaux en crèche d'Entreprise et diversification des partenaires
  - ❖ Création d'une prime de lavage pour les tenues Darty entretenues par les salariés
    - ❖ Sectorisation du NPS par métier

### MAGASINS

- ❖ Intégration des primes générées par les intérimaires et stagiaires « Vente » dans le LS, pour une redistribution des primes aux vendeurs « titulaires »
  - ❖ **Redistribution de 100% de la prime LS accessoires** aux vendeurs
    - ❖ Rémunération des produits « TQ » pour tous les rayons
    - ❖ Revalorisation des salaires de base *vendeurs*
- ❖ Paiement des heures supplémentaires (à l'atterrissage) *vendeurs* sur la base minimale du TRV ou du SMIC
  - ❖ Création de grilles de compétences pour l'acquisition des échelons vendeurs et CPS
- ❖ **Refonte totale de la prime variable NPS des CPS** : suppression de différence de rémunération en fonction de l'échelon +

revalorisation de cette prime pour tendre vers celle des vendeurs

- ❖ **Réévaluation de la grille de salaires « Pôle Service »** (surplus de travail FNAC notamment)

### **Service CUISINE**

- ❖ Retirer du TAV *vendeur* les dégâts occasionnés par les sous traitants en livraison
  - ❖ Création d'un palier intermédiaire à la prime CA

### **LIVRAISON**

- ❖ Augmentation du salaire de base
- ❖ Création d'une prime pour la pose encastrable

### **Techniciens**

- ❖ Augmentation du salaire de base
- ❖ **Réintégration d'une partie du variable dans le salaire de base**
  - ❖ Création d'une prime pour les « Techniciens Mixtes »

### **SAV**

- ❖ Pour les CDGT : intégrer 50% des primes d'activités mensuelles dans le salaire de base ; et mise en place d'une grille de classification (avec description des compétences nécessaires à l'obtention d'un échelon)
  - ❖ Revalorisation de l'ensemble des grilles de salaire

### **CENTRES D'APPELS**

- ❖ **Revalorisation de l'ensemble des grilles de salaire** de tout les salariés (EOT,AM et Cadres)
  - ❖ **Mise à niveau BOX / ATT de la prime du dimanche et revalorisation de celle-ci**
  - ❖ **Réintégration d'une partie des primes objectifs dans le salaire de base**
    - ❖ Revalorisation des *nocturnes*
- ❖ **Calcul et rémunération des primes productivité en temps effectif** (hors pannes informatiques, pauses etc ..)
  - ❖ Passage automatique du 1<sup>er</sup> échelon pour les AM au bout d'un an d'ancienneté
- ❖ Harmonisation des salaires de base et des primes AM et Cadres entre la BOX et l'ATT
  - ❖ Augmentation des « primes objectifs »